

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE,
DE LA PECHE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES PECHEES
ET DE L'AQUACULTURE

B.P 9498 Tél. 74.89.92 Fax. 76.46.02
Libreville (Gabon)

République Gabonaise

Union - Travail - Justice



RAPPORT D'ACTIVITES 2010

Direction Générale des Pêches et de
l'Aquaculture (DGPA)

Janvier 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I/ LES ACTIVITES TECHNIQUES

I.1/ Activités réglementaires

- Textes adoptés
- Textes en cours d'adoption
- Textes en cours de discussion au sein de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

I.2/ Amélioration de la connaissance de la ressource et Appui à la gestion durable des ressources halieutiques :

- Campagne d'évaluation des ressources halieutiques
- Etude sur la revue socio économique et environnementale de la pêche industrielle
- Appui à l'amélioration de la gestion des pêcheries crevettières du Gabon et du Cameroun
- Etude sur l'impact de la mesure du repos biologique sur la pêche crevettière
- Missions de Surveillance/Contentieux

I.3/ Construction et réhabilitation d'infrastructures

- Construction du Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (CAPAL)
- Construction d'inspections provinciales des pêches
- Construction des ports de pêche à Libreville et Port-Gentil
- Réhabilitation des fermes piscicoles
- Construction de la station piscicole de Lambaréné

I.4/ Diversification des espèces d'élevage

- Projet de développement des systèmes de production de poissons chats africains
- Essais d'élevage d'huîtres

I.5/ Activités liées à l'amélioration de la qualité sanitaire des produits de la pêche

- Analyse des produits de la pêche
- Missions d'évaluation et d'appui

I.6/ Les statistiques des pêches

II/ LES MISSIONS, SEMINAIRES ET CONFERENCES

III/ LES MOYENS MOBILISES : MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

- Les moyens humains
- Les moyens matériels
- Les moyens financiers

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION

Les activités développées par la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture au cours de l'année 2010 se sont axées essentiellement sur les orientations contenues dans le Programme d'Action pour la Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC) décliné par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural.

Ces activités dont le financement devait être assuré par le budget d'investissement n'ont pas pu être exécutées dans les délais.

Toutefois, grâce à l'appui des partenaires au développement, la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) a pu mener un certain nombre d'activités non moins importantes. De même, en utilisant rationnellement le budget de fonctionnement mis à sa disposition, elle a réalisé des missions jugées prioritaires.

Le présent rapport d'activités comporte 3 parties déclinées comme suit :

- Les activités techniques ;
- Les missions, conférences et séminaires ;
- Les moyens mobilisés : moyens humains, matériels et financiers.

I/ LES ACTIVITES TECHNIQUES

I.1/ Activités réglementaires

I.1.1/ Textes adoptés

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté N°00503.08/MEFEP/DGPA du 05/août/2008 conférant les pouvoirs à l'autorité compétente de saisir ou de détruire les produits de pêche impropres à la consommation humaine ;
- Projet d'arrêté instituant une période de fermeture de la pêche à la sardine ;
- Projet d'arrêté portant création du centre des Surveillance des Pêches maritimes.

I.1.2/ Textes en cours d'adoption

Les projets de texte ci-après ont été soumis à la signature du Ministre en charge des pêches.

- Projet d'arrêté portant désignation des agents de surveillance au sein de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) ;
- Projet d'arrêté relatif à la lutte contre la pêche illicite (INN) ;
- Projet d'arrêté portant interdiction de certains engins et techniques de pêche en République Gabonaise ;
- Projet d'arrêté fixant le taux des redevances, droits et taxes applicables en matière de pêche.

I.1.3/ Textes en cours de discussion au sein de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

- Projet de texte réglementant la pêche du Missala à Kango ;
- Projet de texte réglementant la pêche aux huitres à Mayumba.

I.1.4/ Textes en cours d'élaboration

D'autres textes d'application du Code des pêches sont en cours d'élaboration par le Cabinet AGRER dans le cadre de l'exécution du Projet Sectoriel d'appui à la Pêche Artisanale et à l'aquaculture continentale (PSPA).

I.2/ Amélioration de la connaissance de la ressource et Appui à la gestion durable des ressources halieutiques

- **Campagne d'évaluation des ressources marines**

Une campagne d'évaluation sur les ressources pélagiques du Gabon et du Congo a été réalisée du 18 au 30 juin 2010, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO) et la FAO.

Cette campagne a permis :

- D'estimer l'abondance et dresser la carte de la distribution des principales espèces de poissons pélagiques et semi-pélagiques commercialement importantes depuis l'embouchure du Rio Muni jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo ;
- De recueillir des échantillons de zooplancton et de phytoplancton afin de déterminer la distribution des œufs de sardinelles et la corrélation avec la distribution du plancton et les conditions hydrographique et météorologiques ;
- De dresser la carte météorologique, hydrographique et les conditions biologiques dans le secteur prospecté.

- **Campagne d'évaluation des ressources continentales**

Dans le cadre de l'exécution du PSPA, une campagne d'évaluation des ressources continentales a démarré en 2010, elle est réalisée par le bureau d'études français COFREPECHE, en collaboration avec l'IRAF.

- **Etude sur la revue socio économique et environnementale de la pêche industrielle**

Une étude sur la revue socio-économique et environnementale du secteur de la pêche industrielle au Gabon a été réalisée par le bureau d'études COFREPECHE sur une durée de six mois (mai - octobre 2010), sur un financement de la Banque Mondiale (DPL).

La base fondamentale que représente la ressource biologique a été analysée à partir des données existantes, avec pour conclusion l'existence très probable de réserves permettant une exploitation durable et rentable.

Une gestion adaptative des unités d'aménagement identifiées constitue l'axe central des recommandations, avec une politique de restriction de l'accès à la ressource.

- **Appui à l'amélioration de la gestion des pêcheries crevettières du Gabon et du Cameroun**

L'objectif de cette étude financée par le Gouvernement norvégien et la FAO, est de mettre en place de manière participative un cadre de gestion de la pêche crevettière en prenant en compte, non seulement les ressources ciblées et les ressources accessoires, mais aussi l'écosystème tout entier.

En termes de résultat pour 2010, on peut citer :

- La tenue d'une réunion régionale d'harmonisation du projet ;

- La constitution d'un Groupe de Travail National (GTN) composé d'experts de la DGPA, de la Direction Générale de l'Environnement, de la Direction Générale de la Marine Marchande, de la Direction des Hydrocarbures, du CENAREST (IRAF), du Syndicat des armateurs de la pêche industrielle, du Centre Communautaire des pêcheurs Artisans d'Owendo ;
- La validation du projet régional par le GTN ;
- L'élaboration des termes de référence de l'étude de la situation de référence de la pêche crevette du Gabon ;
- L'identification du Consultant National qui va réaliser cette étude.

L'étude de la situation de référence de la pêche crevette du Gabon est en cours de réalisation.

- **Etude sur l'impact de la mesure du repos biologique sur la pêche crevette**

Les objectifs de cette étude, qui a ciblé la bande de 12 miles comprise entre le Cap Lopez et l'Estuaire du Rio Muni, étaient :

- Connaître l'état de la crevette après le repos biologique ;
- Vérifier si la période observée est propice à la régénération de la ressource ;
- Vérifier la durée de cette période par rapport à celle de la maturité de la crevette.

L'étude a montré que l'on rencontre plus de petits calibres en novembre et décembre, ce qui peut supposer que la reproduction se déroule au dernier trimestre de l'année. Toutefois, d'autres campagnes sont nécessaires afin d'affiner les résultats.

- **Missions de Surveillance/Contentieux**

En 2010, sur la base du financement de la Banque Mondiale, trois (3) missions de patrouille en mer ont été organisées en affrétant un bateau de l'armement SIFRIGAB.

Ces patrouilles se sont déroulées en deux phases :

Phase I du 09 au 15 Mars 2010: Du sud du cap Lopez à la frontière Gabon Congo.

Phase II du 14 au 17 Avril 2010: Du nord cap Lopez à Cocobeach.

Les objectifs de ces missions étaient :

- Identifier tous les navires de pêche et enregistrer leurs activités et leurs positions géographiques ;
- Identifier tous les bateaux de pêche exerçant leurs activités à moins de 3 miles ;

- Contrôler et veiller au respect de la fermeture de la pêche dans la zone du nord Cap Lopez à Cocobeach, du 1^{er} janvier au 31 avril).

Deux (2) missions de surveillance en mer ont été réalisées par la Marine Nationale, sur un financement de la DGPA.

Au total, les missions de surveillance de la pêche industrielle ont conduit à l'établissement de quinze (15) procès-verbaux.

Pour la pêche artisanale maritime, huit missions de surveillance ont été organisées, elles ont conduit à la constatation de huit infractions.

Le Centre de surveillance par satellite, qui effectue le suivi par satellite des mouvements de tous les navires exerçant leurs activités dans les eaux sous juridiction gabonaise, a constaté quinze (15) infractions, il s'agissait essentiellement de la pêche à moins de 3 miles.

I.3/ Construction et réhabilitation d'infrastructures

I.3.1/ Construction du Centre d'appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL)

Ce centre sera composé de bureaux, d'un quai de débarquement, de fabriques de glace, de chambres froides, d'étals de vente de produits de la pêche, etc. La construction est financée par la Coopération Japonaise, la fin des travaux est prévue pour mai 2011.

I.3.2/ Construction et réhabilitation d'infrastructures

Cette activité se déroule dans le cadre du Projet Sectoriel d'appui à la Pêche Artisanale et à l'aquaculture continentale (PSPA), financé par un prêt de la Banque africaine de développement (BAD).

Les travaux suivants ont démarré en 2010 :

- Construction d'Inspections Provinciales des pêches de Libreville, Makokou et Koulamoutou ;
- Construction d'un hangar de stockage des produits transformés à Lambaréné ;
- Réhabilitation de l'Inspection Provinciale des Pêches de Lambaréné.

Ces infrastructures seront livrées en 2011.

I.3.3/ Construction des ports de pêche à Libreville et Port-Gentil

Un rapport de rentabilité pour la construction du port de Port Gentil a été réalisé par le cabinet Endev. Pour ce qui concerne le port de pêche de Libreville, la recherche du site est en cours.

I.3.4/ Réhabilitation des fermes piscicoles

Ce projet est entièrement financé par l'état gabonais à hauteur de 682 972 967 francs CFA, l'objectif est la réhabilitation des infrastructures piscicoles privées et

étatiques. Les activités développées en 2010 n'ont concerné que l'état des lieux des fermes piscicoles privées devant être réhabilitées. A cet effet, dans la province du Haut Ogooué, 2 fermes ont été retenues (à Moanda et Franceville) et dans la province de l'Ogooué Lolo 2 fermes ont été retenues (à Koulamoutou et Baniatsi). L'état des lieux doit se poursuivre dans les autres provinces concernées par le projet, en l'occurrence la Ngounié et le Woleu-Ntem.

Il faut noter que la majorité des activités prévues dans ce projet n'a pas été exécutée, faute de mise à disposition du budget alloué.

I.3.5/ Construction de la station piscicole de Lambaréné

Ce projet est financé par l'Ambassade du Japon et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Il concerne d'une part, la mise en place d'un bâtiment abritant une écloserie, un laboratoire, une salle de réunion et des bureaux administratifs, d'autre part la construction d'un ponton flottant comprenant plusieurs modules de cages flottantes. La réalisation de ces infrastructures a pour objectifs la conduite des expérimentations, la formation et l'appui des potentiels éleveurs-pêcheurs par la fourniture des alevins.

Les travaux de construction du bâtiment et de la plate forme d'élevage en cage ont démarré en 2010, la livraison de ces infrastructures est prévue pour avril 2011.

I.4/ Diversification des espèces d'élevage

I.4.1/ Projet de développement des systèmes de production de poissons chats africains

Ce projet est financé par la fondation OFCF du Japon et concerne la reproduction artificielle de silures. A ce jour, les activités suivantes ont été réalisées :

- La réhabilitation d'une partie des infrastructures d'élevage ;
- La réhabilitation de l'écloserie ;
- L'acquisition des équipements nécessaires à l'exécution du projet ;
- La mise à disposition auprès du projet de deux homologues à l'expert Japonais ;
- La réalisation des missions de collecte des géniteurs à Makokou (*Heterobranchus sp.*), à Libreville et à Mouila (*Clarias gariepinus*).
- Le lancement officiel de la reproduction artificielle de silures ;
- La production d'alevins de *Clarias gariepinus* ;
- La formulation et la production des aliments de croissance ;
- La fourniture des aliments aux éleveurs.
- La formation d'un des homologues au Japon (en cours).

Par ailleurs dans sa phase d'appui aux éleveurs, des essais d'élevage ont été lancés avec la remise officielle des alevins de silures et des aliments aux pisciculteurs de la province de l'Estuaire et du Moyen Ogooué.

Les difficultés rencontrées dans ce projet sont essentiellement la non mobilisation des fonds de contrepartie gabonaise pendant deux années successives, alors que les lois de finances de 2009 et 2010 en faisaient mention.

I.4.2/ Essais d'élevage d'huîtres

Au cours de l'année 2010, des élevages d'huîtres ont été lancés dans les provinces de la Nyanga et celle de l'Estuaire.

Dans la province de la Nyanga, des essais d'élevage soutenus par la DGPA ont démarré à Mayumba. Cette expérience permettra d'établir une base de données nécessaire au développement de ce type d'élevage au Gabon.

S'agissant de la province de l'Estuaire, un module de production d'huîtres a été mis en place au Cap Estérias par la société Alanza, avec l'appui de la DGPA. L'élevage se poursuit à l'heure actuelle et la commercialisation est prévue pour fin 2011.

I.5/ Activités liées à l'amélioration de la qualité sanitaire des produits de la pêche

I.5.1/ Analyse des produits de la pêche

Dans l'objectif de rendre plus fiables les données du plan de surveillance environnemental, la DGPA a renforcé le programme d'analyse des produits de la pêche auprès des laboratoires européens accrédités du réseau Experagro.

Ainsi, au cours de l'année 2010, 2 lots d'échantillons, correspondants à un total de vingt cinq (25) échantillons, ont été envoyés pour analyse. Les résultats du premier lot (10 échantillons) montrent que les produits satisfont aux normes prescrites relatives aux métaux lourds (Pb, Hg et Cd), aux résidus de pesticides à la Dioxine et aux HAP. Les résultats d'analyse des quinze (15) derniers échantillons sont en attente.

I.5.2/ Missions d'évaluation et d'appui

- **Mission d'évaluation de l'Office Alimentaire et Vétérinaire :**

Afin d'évaluer le système de contrôle des produits de la pêche destinés à l'exportation vers l'Union Européenne, une mission d'inspection de l'Autorité Compétente (AC) par les inspections de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de l'Union Européenne, s'est déroulée au Gabon du 05 au 09 juillet 2010.

Suite aux recommandations qui ont découlé de cette mission, la DGPA a élaboré des plans d'actions en vue de corriger les manquements observés. Ces plans d'action ont été transmis en septembre et décembre 2010 à la Direction Générale de la Santé des Consommateurs (DG SANCO) de l'UE.

- **Missions d'appui**

Dans le cadre du PSPA, la DGPA a bénéficié de l'assistance d'un expert concernant le renforcement du système de contrôle des produits de la pêche mis sur le marché.

Deux missions d'assistance ont été effectuées au cours de l'année 2010 :

Lors de la première intervention, de juillet en août 2010, l'Expert a fait l'état des lieux, analysé les besoins de renforcement de capacité et formations prioritaires pour les acteurs, et proposer un plan de formation à exécuter lors des prochaines missions.

Pendant la deuxième intervention, d'octobre à novembre 2010, l'Expert s'est penché sur le suivi et la mise en œuvre des mesures correctives par l'Autorité Compétente. Il a en outre rédigé un arrêté post pêche et animé une formation sur *Web sites* au cours de laquelle les inspecteurs se sont exercés à rechercher des versions actuelles de la réglementation sanitaire de l'UE et des informations utiles sur le site de la DG SANCO.

I.6/ Les statistiques des pêches

En 2010, on a compté 32 navires de pêche industrielle, soient 20 chalutiers et 12 poissonniers-crevettiers. Ces navires appartiennent à 5 armements de pêche.

Les tableaux suivants montrent la répartition des pêcheurs par province et par nationalité, pour la pêche artisanale maritime et pour la pêche continentale.

Tableau 1 : Répartition des pêcheurs par province et par nationalité (Pêche artisanale maritime)

	Propriétaires Pêcheurs		Pêcheurs		Total hommes	Total femmes	Total Général
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Estuaire	397	30	721	179	1118	209	1327
Nyanga	27	0	67	0	94	0	94
Og. Maritime	118	10	211	12	329	22	351
Total	542	40	999	191	1541	231	1772

On remarque le nombre total de pêcheurs en pêche artisanale maritime est de 1772, la province de l'Estuaire est celle qui compte le plus de pêcheurs dans cette catégorie, avec 1327 pêcheurs.

Tableau 2 : Répartition des pêcheurs par province et par nationalité (Pêche continentale)

Province	Propriétaires pêcheurs		Pêcheurs		Total hommes	Total Femmes	Total Général
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	
Estuaire	68	8	108	64	176	72	248
Haut-Ogooué	153	1	116	21	269	22	291
Moyen-Ogooué	622	145	470	215	1092	360	1452
Ngounié	134	21	191	38	325	59	384
Nyanga	96	7	84	13	180	20	200
Ogooué-Ivindo	368	8	102	40	470	48	518
Ogooué-Lolo	84	0	40	1	124	1	125
Woleu Ntem	293	4	77	27	370	31	401
Ogooué Maritime	295	50	203	90	498	140	638
Total	2113	244	1391	509	3504	753	4257

On remarque que le nombre total de pêcheurs continentaux en 2010 était de 4257, la province du Moyen Ogooué est celle qui compte le plus de pêcheurs continentaux, avec 1452 pêcheurs.

Tableau 3 : Evolution des productions et des valeurs par secteur des pêches, de 2009 à 2010*:

Unités	Effort de Pêche Jours	Production Totale Tonne	Valeur Totale Milliard	Pêche Industrielle		Pêche Artisanale		Pêche Continental		Aquaculture	
				Tonne	Milliard	Tonne	Milliard	Tonne	Milliard	Tonne	Milliard
2009	866 22	30 095, 7	32,2	3 696,20	9,20	15793 ,2	10,1	10 4 80,8	12,6	125, 5	0,3
2010 *	-	18 188		4 596, 6	-	12 31 6,9	8 517 ,2	1 27 4,5	2 006 ,2	-	-

* Les chiffres de 2010 sont à mi-parcours, ils ne prennent pas en compte le dernier trimestre.

II/ LES MISSIONS, SEMINAIRES ET CONFERENCES

Les principales missions, séminaires et conférences ayant vu la participation des agents de la DGPA sont compilés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Missions, séminaires et conférences auxquels la DGPA a participé en 2010

DESIGNATION	LIEUX ET DATES
8 ^e session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Atlantique (COMHAFAT)	Accra (Ghana), du 17 au 19 février 2010
Promotion et valorisation des produits de la pêche, marketing et étude des marchés.	Agadir (Maroc), du 08 février au 12 mars 2010
Atelier de formation sur le <i>Codex alimentarius</i>	Libreville (Gabon), du 14 au 17 juin 2010
Réunion extraordinaire de la Commission Sous-Régionale des Pêches (COREP) au Cameroun	Douala (Cameroun), du 02 au 03 septembre
Atelier sur l'élaboration d'un cadre logique du système national de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments	Libreville (Gabon), du 14 au 15 septembre 2010
Atelier régional de validation du plan d'action des activités du programme ACP Fish II en Afrique Centrale	Douala (Cameroun), du 18 au 19 octobre 2010
16 ^{ème} session du comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique	Maputo (Mozambique), du 16 au 18 novembre 2010
Atelier sur la réforme du système de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments	Libreville (Gabon), du 17 au 19 novembre 2010
Identification de partenaires pour la mise en œuvre des activités liées à la pisciculture	Lagos et Ibadan (Nigéria), du 26 novembre au 02 décembre 2010

III/ LES MOYENS MOBILISÉS : MOYENS HUMAINS ET MOYENS MATÉRIELS

III.1/ Les moyens humains

Les trois tableaux suivants présentent les effectifs de la DGPA en 1995 et en 2010, la répartition des agents de par catégorie, puis la répartition des effectifs par province.

Tableau 5 : Effectifs de la DGPA en 1995 et en 2010

PROFIL	1995			2010		
	Techniciens Spécialisés	Personnels Administratifs	MONP	Techniciens Spécialisés	Personnels Administratifs	MONP
SERVICES CENTRAUX	29	4	8	106	46	33
SERVICES PROVINCIAUX	12	0	14	53	4	138
SOUS TOTAL	41	4	22	159	50	171
TOTAUX	67			380		

Ce tableau montre que la DGPA est passée d'un effectif total de 67 agents en 1995, lors de sa création, à 380 agents en 2010. L'effectif total en 2010 se répartit comme suit : 159 techniciens spécialisés, 50 agents administratifs et 171 agents au titre de la Main d'Oeuvre Non Permanente (MONP).

Tableau 6 : Répartition des agents de l'Etat par catégories

Catégories & Hiérarchies	Fonctionnaires	Contractuels	Stagiaires	Total
A1	45	2	9	56
A2	69	1	4	74
B1	20	1	9	30
B2	25	6	9	40
C	5	4	0	9
Total	164	14	31	209

Ce tableau montre que le nombre total d'agents de l'Etat à la DGPA était de 209 en 2010, cet effectif compte 164 fonctionnaires, 14 contractuels et 31 stagiaires en attente de poste budgétaire. La catégorie la plus importante est A2, puis A1. Ces deux catégories représentent à elles deux plus de la moitié des effectifs des agents de l'Etat à la DGPA en 2010.

Tableau 7 : Répartition des effectifs par province

Provinces	Agents de l'Etat						Main d'oeuvre non permanente	Total
	A1	A2	B1	B2	C	Total		
Estuaire	50	62	20	27	7	166	55	221
Haut -Ogooué	1	0	0	1	0	2	6	8
Moyen -Ogooué	0	2	1	2	0	5	10	15
Ngounié	0	1	2	0	1	4	21	25
Nyanga	0	2	2	2	0	6	18	24
Ogooué -Ivindo	1	1	0	0	0	2	5	7
Ogooué -Lolo	0	1	2	1	0	4	14	18
Ogooué Maritime	2	3	0	4	1	10	12	22
Woleu-Ntem	2	3	3	3	0	10	30	40
Total Général	56	74	30	40	9	209	171	380

Ce tableau montre que la province de l'Estuaire, où se trouve l'administration centrale, dépasse largement toutes les autres en terme d'effectifs, elle compte à elle seule plus de la moitié des effectifs de la DGPA.

III .2/ Les moyens matériels

Les moyens de travail de la DGPA sont insuffisants (moyens roulants, navigants, matériel informatique, etc.). Cependant, au cours de l'année 2010, grâce à un appui PSPA, la DGPA a pu bénéficier d'une dotation en matériel suivant :

- Moyens roulants : 15 véhicules et 32 motos ;

- Matériel informatique pour les services centraux et les inspections provinciales ;
- Matériel d'analyse pour le Service de la Qualité et de l'Inspection Sanitaire.

III.3/ Les moyens financiers

Les moyens financiers alloués par l'Etat sont constitués du budget d'investissement et du budget d'investissement.

Le budget d'investissement de la DGPA au titre de l'année 2010 s'est élevé à environ 2 milliards 812 millions de francs CFA. Cependant la mise à disposition de ces fonds n'est pas encore effective.

Le Budget de fonctionnement alloué à la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture au titre de la loi des Finances 2010 s'est élevé à quatre cent quarante cinq millions deux cent soixante trois mille six cent soixante francs CFA (445.263.660 FCFA) répartis de la manière suivante :

- 170.418.800 Francs CFA pour les services centraux ;
- 247.844.860 Francs CFA pour les services provinciaux.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme de l'année 2010, certaines activités contenues dans le Programme d'Action pour la Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC) ont pu être menées, d'une part grâce au financement du budget de l'Etat, d'autre part grâce à l'appui de partenaires tels que l'Union Européenne, la Coopération Japonaise, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la FAO, etc.

L'année 2011 verra la continuation et l'achèvement de certains projets entamés :

- Travaux de construction du Centre d'appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL), de la station piscicole de Lambaréné, des Inspections Provinciales de Libreville, Makokou, Koulamoutou, du hangar de stockage de poissons fumés de Lambaréné, et des travaux de réhabilitation de l'Inspection Provinciale de Lambaréné ;
- Etudes et missions d'assistance technique : rédaction des textes d'application du code des pêches et de l'aquaculture, diversification des systèmes d'élevage, état des lieux des fermes piscicoles à réhabiliter, évaluation des stocks dans les eaux continentales, assistance technique pour le renforcement du système de contrôle des produits de la pêche mis sur le marché ;
- Démarrage des travaux de construction des Inspections Provinciales de Port-Gentil, Oyem, Franceville et Mouila, des brigades de pêche de Cocobeach et Ndjolé, des points de débarquement, digues de protection et bases avancées d'Iguéla et Sette-Cama ;
- Acquisition de vedettes de surveillance ;
- Formations diverses, d'une part pour les agents de l'administration, d'autre part pour les opérateurs du secteur pêche et aquaculture.

Cependant, dans le but d'atteindre les objectifs visés par le Programme d'Action pour la Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC), la DGPA continuera à rechercher des partenaires pour la réalisation optimale des nombreuses activités qui n'ont pas encore trouvé de financement :

- Construction des ports de pêche à Libreville et Port-Gentil ;
- Réhabilitation des fermes piscicoles privées et étatiques ;
- Suivi et contrôle des débarquements.